



Rassemblement au Centre Bell

VIE PROFESSIONNELLE

LES MÉDECINS QUÉBÉCOIS UNIS CONTRE LA LOI 2

UNE MOBILISATION SANS PRÉCÉDENT

SYLVIE LEMIEUX



Photos : Elyanthe Nord

D^r Marc-André Amyot

Réunie en une foule nombreuse et indignée, la profession médicale du Québec a tenu un rassemblement d'une ampleur sans précédent au Centre Bell, le dimanche 9 novembre. Plus de 12 500 personnes – médecins, résidents, étudiants ainsi que leurs familles – se sont mobilisées pour exiger du gouvernement Legault la suspension de la loi 2.

L'événement était organisé par les quatre fédérations médicales : la Fédération médicale étudiante du Québec (FMEQ), la Fédération des médecins résidents du Québec (FMRQ), la Fédération des médecins omnipraticiens du Québec (FMOQ) et la Fédération des médecins spécialistes du Québec (FMSQ). Plusieurs intervenants ont qualifié le moment d'« historique » et de « grave », témoignant d'une profonde inquiétude pour l'avenir de la médecine.

UNE LOI JUGÉE COERCITIVE

Prenant la parole, comme les représentants des autres fédérations, le D^r Marc-André Amyot, président de la FMOQ, a dénoncé « une réforme coercitive et liberticide ». Selon lui, la loi 2 favorise la quantité plutôt que la qualité des soins et risque d'affaiblir la première ligne : « On nous demande de pratiquer une médecine rapide, bâclée, une médecine de volume, une médecine fast food. »

De son côté, la D^{re} Lyne Couture, présidente de l'Association des médecins omnipraticiens de Laurentides-Lanaudière, a

rappelé la réalité du terrain : un déficit d'environ 2000 médecins de famille, un réseau sous-équipé et une population vieillissante. Visiblement émue, elle a aussi dénoncé les préjugés envers les femmes médecins. « On entend qu'on serait à temps partiel, moins productives, trop payées. Ce ne sont pas des faits, ce sont des préjugés. »

UN MALAISE PROFOND SUR LE TERRAIN

Plusieurs médecins venus au rassemblement vivent un véritable désarroi. Pratiquant à Québec, la D^{re} Rachel Bruneau, spécialiste en santé des femmes, voit chaque jour des patientes victimes de violence ou de douleurs chroniques. « C'est impossible que je puisse faire ce type de pratique en dix minutes », dit-elle. Avec la nouvelle loi, sa rémunération baisserait par ailleurs à moins de 68 000 \$ par an.

À Laval, la D^{re} Suzanne Allaire, en fin de carrière, travaille auprès de patients âgés dans une résidence privée pour aînés. « J'avais prévu d'arrêter plus tard, mais je remets cette décision en question. À mon âge, ce serait impossible de changer complètement de pratique. »

Omnipraticien dans un GMF de la Rive-Sud, le D^r Maxime Tétreault est lui aussi catastrophé. « On veut tout quantifier. C'est complètement déconnecté. Et les mesures coercitives sont là pour nous décourager de dénoncer la situation. »

Enfin, la D^{re} Lucie Brault, cheffe du GMF des Îles Percées à Boucherville, s'inquiète du climat que la réforme instaurera. « Avec la loi 2, je vais devenir le père Fouettard du GMF, celle qui devra punir ses collègues. Ce n'est pas le rôle que je veux jouer. La médecine n'est pas une affaire de performance, c'est un art. »

LA MOBILISATION SE POURSUIT

Le message des fédérations est clair. Les médecins sont favorables à une révision en profondeur de leur mode de rémunération. « Mais elle ne doit pas aggraver le manque d'accès aux soins ni compromettre la qualité des services », a affirmé le D^r Amyot.

Le président de la FMSQ, le D^r Vincent Oliva, pour sa part, promet de maintenir la mobilisation. « Aujourd'hui, on vit un moment historique, mais ce n'est pas la fin, ce n'est que le début. » ■